



HAL
open science

Introduction sur quelques aspects historiques, en France, de la désaffiliation sociale et des précarités des jeunes seniors

Vincent Rialle

► To cite this version:

Vincent Rialle. Introduction sur quelques aspects historiques, en France, de la désaffiliation sociale et des précarités des jeunes seniors. Entretien Jacques Cartier "Accueil, Soins Psychiques et Équité pour la Personne Précaire" (ASPEPP), Centre Jacques Cartier, Oct 2023, Lyon, France. hal-04360916

HAL Id: hal-04360916

<https://hal.science/hal-04360916v1>

Submitted on 22 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction sur quelques aspects historiques, en France, de la désaffiliation sociale et des précarités des jeunes seniors

Vincent Rialle (*)

35^{èmes} Entretiens Jacques Cartier

(9-11 octobre 2023, en Auvergne-Rhône-Alpes)

Entretien "Accueil, Soin Psychique et Équité pour la Personne Précaire"
(ASPEPP)

Ville de Lyon ; Université de Sherbrooke ; Centre Psychanalytique de
Conseil et Traitement (CPCT) de Lyon ; Université Grenoble Alpes

<https://entretiensjacquescartier.com/events/accueil-soin-psychique-et-equite-pour-la-personne-precaire-aspepp/> ;
<http://ecovip.fr>

(*) Maître de conférences-praticien hospitalier émérite, Université
Grenoble Alpes - EA n° 7407 AGEIS, www.rialle.fr

Introduction

Cet exposé introductif a pour but de montrer comment, au cours des 80 ans qui nous séparent de la naissance en France de la Sécurité sociale (1945) puis des politiques publiques, sanitaire et sociale, issues notamment du rapport Laroque de 1962, concernant les aînés (ou personnes âgées selon l'expression française courante), nous en sommes arrivés à la situation actuelle caractérisée par une distance grandissante entre les réalités gérontologiques de terrain et les percées législatives très avancées réalisées depuis plus de deux décennies, entre une assurance affichée des politiques et une situation de crise permanente que les professionnels de l'action sociale doivent gérer au quotidien. Au cours de ces huit dernières décennies, la France a souvent regardé du côté du Québec (avec l'idée du « baluchon Alzheimer », la grille d'évaluation SMAF, etc.), la réciproque étant tout aussi vraie (Argoud et al., 2022; Couturier et al., 2021). Les exposés de ce colloque montreront combien les maltraitements de tout type sont présents de part et d'autre de l'Atlantique et les problématiques voisines (Beaulieu & Le Borgne-Uguen, 2023; Couture, 2016, 2021; Couturier et al., 2023; Couturier & Gagnon, 2018).

Introduite par Robert Castel, la désaffiliation entendue comme dissolution du lien social est l'aboutissement d'un processus conjuguant *absence de travail et isolement social* (Castel, 1991), sachant que « *tout individu peut être situé à l'aide de ce double axe d'une intégration par le travail et d'une inscription relationnelle* » (Castel, 2011; Gajac, 2015).

Le développement de la désaffiliation sociale et des précarités, dans la sphère gérontologique pour ce qui nous concerne (sachant qu'il touche aussi fortement les plus jeunes (Emmanuelli, 2016), devait être clairement neutralisé par ces mêmes politiques publiques : il est aujourd'hui en voie de développement. Les causes sont-elles seulement externes et liées aux dernières crises (pandémie du coronavirus et crise économique chronique connaissant des fluctuations liées à la guerre ou au climat) ? Nous verrons qu'elles sont également largement internes et liées à l'histoire du champ gérontologique, à dominante sociale au départ puis gériatrique dans les années quatre-vingts, mais sur un fond de subordination croissante des politiques publiques aux dictats des marchés et de la mondialisation industrielle et commerciale. Nous verrons comment nous sommes passés, en quelques décennies, d'une détermination politique active de développement de la santé et des solidarités (culminant dans la décennie 1970), à une société actuelle marquée par une profonde interrogation sur les capacités de ces mêmes politiques à juguler le développement de ces fléaux (désaffiliation, état de crise, déconnexion entre politique-zéro-défaut et réalité de terrain, etc.), c'est-à-dire une société à la fois marquée par une hausse des besoins en prévention et un passage d'un objectif politique très affirmé de prévention à une situation pratique de gestion de crise qui semble s'être installée dans la durée. Des similarités et des différences avec le Québec seront évoquées tout au long de cette matinée, l'un des objectifs de notre rencontre étant d'élaborer une compréhension commune des situations et de stimuler le désir et l'imagination en vue de pratiques professionnelles innovantes.

Un itinéraire historique très contrarié

Rappelons tout d'abord que le développement de la protection sociale des personnes âgées connaît un rebond notoire à la Révolution française, avec un projet de décret, daté de 1791, concernant les secours *aux vieillards et aux infirmes*. Ce décret stipule dans son article premier qu'« *il y aura deux espèces de secours pour les vieillards et infirmes : le secours à domicile ; le secours dans les asyles publics.* » et, dans son article 2, que « *le secours à domicile sera le secours ordinaire. Le secours dans les asyles publics n'aura lieu que pour les individus qui ne pourront pas le recevoir, à raison de défaut de famille, d'infirmités graves qui exigeroient des soins particuliers, ou de toute autre cause pareille* » [rappelé par Anne Nardin, dans le cadre de son exposition *Voyage au pays de gèrosie*, rapporté par B. Ennuyer (Ennuyer, 2007)]. La désaffiliation sociale y apparaît notamment à travers l'expression *défaut de famille*. Passons les périodes qui suivirent pour arriver au XXe siècle, dans lequel, jusqu'aux années 1950, la prise en charge des personnes vieillissantes relevait de la sphère privée, essentiellement familiale, et du réseau d'assistance à la pauvreté (action caritative de diverses confessions religieuses, associations, fondations...)¹. En 1945 a lieu la mise en place de la *Sécurité Sociale*, sous l'égide en particulier de Pierre Laroque, dont nous allons reparler, qui

¹ En réalité cela a peu changé : c'est toujours la sphère privée qui assume la part la plus importante des responsabilités, d'où l'importance des liens familiaux et par suite les effets négatifs du délitement de ces liens.

va servir de premier socle institutionnel solide. Ensuite, un volet assurantiel va se structurer fortement au début des années cinquante, pour assurer de manière systématique le financement des dernières années de vie. L'action publique pour la solidarité citoyenne va quant à elle connaître son véritable démarrage en 1962, année d'un célèbre rapport commandé par le premier ministre. Intitulé *Politique de la vieillesse : rapport de la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse [présidée par Pierre Laroque]*, ce rapport Laroque, marque un véritable tournant historique par l'ampleur de son cri d'alarme sur la situation d'abandon des vieillards, à une période dans laquelle la France connaît un essor économique très important. Cri d'alarme, mais aussi des propositions d'une grande modernité et inventivité pour changer les choses et remettre l'aîné/personne âgée au cœur de la société, à tel point que les nombreuses notions et expressions qu'il contient vont durablement marquer les esprits (il sera extrêmement cité dans les médias et dans des publications) et va inspirer les politiques publiques du vieillissement. On peut lire dans ce rapport l'émergence d'une nouvelle catégorie sociale : le 3^{ème} âge, avec l'expression d'un « 3^e âge actif, autonome et participatif » ainsi que le passage d'une politique de retraite à une politique de *modes de vie*. Ses mots d'ordre sont l'intégration sociale, le maintien à domicile (en contrepied des seuls dispositifs d'assistance caritative orientant les indigents vers les hospices et asiles). On y trouve aussi la rénovation et l'adaptation de l'habitat, la mise en place de clubs du 3e âge et des dispositifs d'information pour rompre l'isolement des âgés. Sa véritable inscription dans les politiques publiques n'arrivera cependant que neuf ans plus tard, avec les VI^e (principalement) et VII^e plans de développement économique et social (1971 et 1975) (Guillemard & Touraine, 1986). Ces plans prévoient une consolidation des droits à pension, une revalorisation du montant des retraites, le rehaussement des minima sociaux, la création de services de maintien à domicile d'un type nouveau, avec aides financières de l'État, etc.

Ce démarrage prometteur allait cependant se heurter au premier choc pétrolier (1973) qui sonna le glas de la croissance économique. La rupture du déploiement des prescriptions du rapport Laroque via les VI^e et VII^e Plans fut analysée et dénoncée, au milieu des années 1980, par des sociologues de la gérontologie ainsi que par Pierre Laroque lui-même. Citant plusieurs personnalités, Bernard Ennuyé résume ainsi cette dégradation de situation :

Si dans la mise en place du VI^e Plan de développement économique et social, en 1971, le projet politique du rapport Laroque est bien pris en compte quand il propose le développement de services d'aide-ménagère, de services de soins à domicile, de centres de jour, de foyers restaurants, de foyers clubs, très rapidement à cause de la montée du chômage et des difficultés économiques dès les années 1975, cette volonté d'intégration des personnes âgées va voler en éclats. Comme le dit la sociologue Anne-Marie Guillemard « *le mode de gestion étatique de la vieillesse éclate en interventions contradictoires, puisque la logique d'éviction se superpose désormais à la logique d'intégration (...)* l'optique gestionnaire l'emporte sur la volonté d'intégration » [(Guillemard & Touraine, 1986)], c'est aussi le constat de Pierre Laroque, lui-même, en 1987 « *la crise économique sévissant depuis 1974 et le chômage qui en est résulté ont conduit à infléchir la politique de la vieillesse dans un sens radicalement opposé à celui qui avait été préconisé en 1962 (...)* Aussi a-t-on assisté à une nouvelle forme de rejet des personnes âgées de la vie économique et de la société allant directement à l'encontre des objectifs essentiels de la politique de la vieillesse » [(Haut Comité Consultatif de la population et de la famille, 1962)] (Ennuyé, 2007)

Le sociologue Alain Touraine, dans sa préface à l'ouvrage d'A.M. Guillemard et après avoir attesté que « *notre espace politique, le champ de nos débats, s'est incroyablement réduit et appauvri* » entre les années 1960 et le milieu des années 1980, donnait ce message pour l'avenir : « *Le livre d'Anne-Marie Guillemard est (...) un appel à l'information, au débat, à l'invention de politiques nouvelles.* » (Guillemard & Touraine, 1986, p. 16- 17). Un foisonnement d'initiatives et des lois de plus en plus ambitieuses et exigeantes allaient en effet advenir jusqu'à nos jours. Ce rapide survol des lois que voici donne la mesure du prodigieux cumul de débats et de votes qui a lieu en France depuis 50 ans :

1975 - loi n°75-535 relative aux institutions sociales et médico-sociales,

2002 - loi n°2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale,

2004 - loi n°2004-626 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées créant notamment la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie,

2005 - loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

2009 - loi n°2009-879 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

2015 - la grande loi d'*Adaptation de la société au vieillissement* (Loi-ASV, 2015),

2022 - proposition 643 à l'Assemblée nationale pour une prochaine loi « *portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir en France* » (Grandes lois, 2013; PPL-Bien-vieillir, 2023).

Mais ce qui allait également dominer la vie publique et politique dans le domaine du vieillissement, et qui a sans doute contribué à ce cumul de débats, c'est la fracture, révélée par ce premier choc pétrolier entre, d'une part, une volonté démocratique de progrès social et, d'autre part, une évolution vers un nouvel ordre économique mondial indifférent sinon opposé à ce plan. Les prémices de ce fameux choc pétrolier pointé par les sociologues des années 1980 (choc d'une augmentation soudaine du prix de la vie ayant bouleversé les décisions démocratiques) remontent en fait à l'après seconde guerre mondiale. Alors que le monde mettait en place une progression concertée vers plus de justice (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948), un nouveau courant, introduit par le plan américain Marshall de reconstruction économique de l'Europe, allait instaurer à la fois une forte croissance économique (à partir de l'expansion hégémonique de grandes entreprises à majorité américaine) et une emprise des marchés et de la finance sur toute décision étatique, le célèbre *there is no alternative* de Margaret Thatcher étant emblématique de la subordination des États à ce nouvel ordre économique sapant toute volonté politique contraire à ses orientations. Outre les immenses concentrations de patrimoines sur la planète (Chancel et al., 2022), le climat général de guerre économique et le format dominant de l'homo economicus (Cohen, 2012), ce sont les techniques de management et d'optimisation qui allaient imprégner tous les rouages de l'État et les

étages de gestion des finances publiques (de Gaulejac, 2005). La gérontologie française est restée un haut lieu de l'humanisme en matière de vieillissement, comme en témoigne l'abondance et la vigueur de ses initiatives et des lois d'avant-garde dont elle a fini par accoucher, mais sans véritablement comprendre qu'elle-même était broyée dans un étau, la triste fin de la Fondation Nationale de Gérontologie (FNG) en étant emblématique : « *La disparition, décidée par les pouvoirs publics, de la FNG a été actée dans une impréparation totale. De quarante-cinq ans d'action, il a été fait table rase (...). Ce fonds est unique au monde en ce qu'il rassemble tous les travaux de recherche français menés depuis les années soixante en gérontologie sociale* » (Guillemard, 2015; SilverEco, 2015)².

Ce courant a provoqué une inversion de valeurs (le gratuit devenant payant, le rare devenant cher, etc.) et d'immenses concentrations de patrimoines (Chancel et al., 2022). Sous couvert de développement le plan de reconstruction a développé un état d'esprit de compétition commerciale opposé à celui de solidarité et de progrès sociaux (Chapoutot, 2020), provoquant ainsi une sorte de changement de société (*cf. infra*), un changement de société placé sous le règne de la mesure de performance et conduisant à une « marginalisation des perspectives critiques sur le vieillissement au sein des politiques publiques, en particulier des approches qui mettent l'accent sur les inégalités structurelles et leur impact sur le parcours de vie » (Phillipson, 2018).

Le choc de 1973 fut donc le révélateur, particulièrement dans la sphère gérontologique, d'une dissonance entre politiques publiques de « liberté, égalité, fraternité » et politiques sociale et médicale dociles à la propagation des mécanismes du marché à l'ensemble de la vie, qui en décide tout autrement. Après les coups de frein aux plans de développement socioéconomiques des années 1970, ce fut un cortège d'âpres débats et des lenteurs et lourdeurs extrêmes pour les progrès qui ont néanmoins suivi. Ils ont en effet, pour la plupart, été obtenus « à l'arrachée » à la suite d'affrontement politiques et dont les résultats législatifs (lois et décrets) apparaissent de plus en plus incomplètement appliqués (c'est le cas par exemple de la « Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » de 2005 restée en partie inappliquée). La crise sanitaire du coronavirus a particulièrement mis en évidence cette inversion de valeurs : « les métiers les plus véritablement utiles sont les moins bien payés et les moins bien considérés. Ce qui compte le plus pour notre vie ordinaire, mais aussi intellectuelle, ce qui la rend possible - soignantes, nettoyeurs, éboueurs, caissières, livreurs, camionneurs - est en fait ce qui compte le moins dans l'échelle de valeurs que nous avons collectivement validée. » (Laugier, 2020).

² Si la disparition de la FNG aurait pu et dû être évitée, justice doit cependant être rendue à nombre de personnes et d'institutions qui se sont mobilisées pour que survivent plusieurs de ses actions. C'est ainsi que, par exemple, la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse) a repris et bien développé la revue *Gérontologie et société*.

Grand-âge

Les deux dernières décennies (2003-2023) ont mis à jour plusieurs faits hautement significatifs, dont certains très médiatisés et présentés comme des scandales, le terme *scandale* désignant seulement le dénouement brutal d'événements issus de dérives largement antérieures.

Parmi ces faits, la canicule européenne d'août 2003 (Hémon & Jouglu, 2004) occupe une place majeure – avec son excès de mortalité évalué à quelque 15000 personnes âgées en France, la plupart isolées et plus ou moins perdues de vue des services sociaux. Le choc de cette canicule a été double : choc d'une défaillance organisationnelle majeure au plan de la politique gérontologique, choc du réchauffement climatique, le rapport Meadows pour le Club de Rome en 1972 (Meadows et al., 2022) ayant été largement oublié.

Un autre fait, plus récent, est celui des conditions désastreuses de vie dans certains Établissements d'Hébergement de Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). Anticipé par une courageuse grève d'Aides-soignantes en 2017 et rapportée dans *Le Monde* par Florence Aubenas (Aubenas, 2017) : intitulé "« On ne les met pas au lit, on les jette » : enquête sur le quotidien d'une maison de retraite", son article donne la voix pour la première fois à ces aides-soignantes contraintes d'appliquer quotidiennement, aux personnes âgées dont elles s'occupent, l'inhumanité de mesures d'optimisation poussées à l'extrême pratiquées par certaines sociétés gérant des EHPADs et générant, pour certaines, de supers profits. Cinq ans plus tard, c'est la fameuse *affaire Orpéa*, révélée par le journaliste d'investigation Victor Castanet (Castanet, 2023), qui éclate enfin au grand jour, créant un véritable séisme jusqu'à des niveaux élevés du gouvernement français. Montrant que d'immenses fortunes peuvent se bâtir, en France, via des sociétés privées de gestion d'EHPAD en utilisant les aides de l'État, l'ouvrage dresse un rapport détaillé assorti de données probantes d'une longue et minutieuse enquête qu'il a menée durant plusieurs mois. Contenant plus de 250 témoignages et exclusivement concentré sur le groupe Orpéa, le rapport expose d'innombrables cas de maltraitements par défaut de soin, intimidations, dissimulations et autres malversations. On peut y lire par exemple la mort effroyable de Françoise Dorin, célébrité artistique française des années 60 et 70, décédée dans des souffrances atroces dues à une cascade d'erreurs et défauts d'assistance (malgré les 7000 € mensuels de coût de l'hébergement !). Les souffrances des pensionnaires mais aussi des soignants, l'opacité de gestion, le mensonge et la dissimulation très organisée des pratiques maltraitantes, la toute-puissance de la direction (veillant à n'embaucher que des administrateurs et des gestionnaires peu scrupuleux, armée de puissants avocats, soudoyant au besoin pour faire taire d'éventuelles fuites, pratiquant un lobbying intensif, ayant parfois des « pratiques de barbouses », etc.) mais aussi les carences des services de l'État en charge des contrôles et les nombreuses semi-complicités de quelques personnes en dehors de la société, l'ouvrage de Victor Castanet les expose et en dissèque les mécanismes en des termes simples et capables de toucher un large public, mais aussi d'ébranler l'État français. Les suites de cette publication, suivie un an plus tard d'une seconde édition

augmentée de 10 chapitres, sont assez sidérantes, il faut les lire pour comprendre l'ampleur des dimensions de la vie politique française qu'il a touché (comme trouvé par exemple sur France-info (Le Hen, 2023)).

Personnes vieillissantes en fin de carrière

Le grand-âge rencontré dans les EHPAD est cependant loin d'être la seule tranche de population à haut risque de maltraitance. Un phénomène de forte croissance de la pauvreté et des situations de solitude extrême touche de plus en plus de personnes cinquantenaires, correspondant à la période véritablement « senior ». Cécile Van de Velde décrit ainsi ce phénomène social : « *en France, ces itinéraires vers la grande solitude se logent aux interstices de notre maillage social, laissés vacants par une couverture partielle et segmentée, qui ouvrent la voie à des processus de marginalisation accélérée. Ils renvoient à une société qui lie la réussite et la protection sociale au statut professionnel, mais qui y associe une articulation peu lisible entre solidarités privées et publiques en cas de « décrochage » ou de perte de statut.* » (Van de Velde, 2011). Ce processus de désaffiliation sociale et de marginalisation accélérée avait été constaté chez les personnes d'une cinquantaine d'années par le Centre Psychanalytique de Conseil et de Traitement de Lyon (comme il sera exposé dans ce colloque), constat ayant fortement motivé la mise en œuvre du projet ECOVIP. Dans une société dont « 34 % des salariés français sont en burn-out, [et] dont 13 % en burn-out sévère (soit 2,5 millions de personnes). Source : baromètre Opinion Way pour le cabinet Empreinte humaine, mars 2023 » (Vilarasau, 2023), comment cette désaffiliation pourrait-elle ne pas toucher de plein fouet certaines personnes actives vieillissantes ? Les professions du soin et de l'accompagnement sont en outre eux-mêmes touchés par ce durcissement sévère des conditions de travail. Dans le domaine des EHPAD évoqué précédemment « 50 % [des directeurs d'EHPAD] envisagent de quitter leur poste à court ou moyen terme. Ils étaient 43 % il y a un an » selon une récente enquête fiable (Enquête FNADEPA, 2023). C'est cette vaste question de la détérioration croissante des conditions de travail que la gérontologie française se doit aujourd'hui de mieux prendre en compte.

L'intelligence collective, particulièrement active en France, atteint fréquemment son point d'inefficacité face à la prolifération de maltraitances quasi systémiques dans de nombreuses dimensions de la société, celle du « bien vieillir » étant si sévèrement atteinte que le CCNE s'est mobilisé en 2018 pour tenter de guérir la totalité de la sphère gérontologique. Lançant ce motus : « *Nous pouvons et devons penser autrement le vieillissement* » (p. 10), son avis 128 (CCNE, 2018) appela à une réforme en profondeur, multidimensionnelle, de l'ensemble de la société française et des politiques publiques à l'égard du vieillissement : « *Nous sommes face à une idéologie prônant des valeurs individualistes et volontaristes pour des citoyens actifs et productifs au nom d'une sacro-sainte vision économique* » (p. 39), « *le soin relationnel consommateur de temps, et pourtant si nécessaire, est nié, non pris en compte dans les soins somatiques et d'accompagnement des personnes* » (p. 7), « *les logiques actuelles de financements de la Santé ne permettent pas une vraie politique de prévention des pathologies liées au vieillissement* »

(p. 41), « *oubli de ce qu'est la personne dans son entièreté* » (p. 36), etc. Développant sans la nommer, une position de *gérontologie critique*³ (Moulaert, 2012)(Phillipson & Walker, 1987), cet avis 128, bien qu'encore trop peu suivi, semble avoir marqué un tournant, à l'instar du rapport Laroque un demi-siècle avant, dans les politiques publiques liées au vieillissement et plus généralement dans la culture gérontologique française.

Une extraordinaire vigueur créative

La facette décadente de cette perception de la personne âgé, encore une fois activement dénoncée par le CCNE, la gérontologie critique et la sociologie du vieillissement, se voit largement contrastée par d'impressionnantes poussées progressistes et inventives qui se développent en particulier depuis les années 2000 (Rialle, 2017, 2020; Rialle et al., 2022). Quelques exemples illustrent ces poussées dans le champ associatif et celui des politiques publiques, notamment :

- La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), établissement public à vocation de large pilotage et coordination en matière de politique du vieillissement, créé par une loi de juin 2004, les encourage activement via son *Laboratoire des Solutions de Demain* (CNSA, 2021), mais aussi par ses divers appels à projets et sa large diffusion d'informations et de documents de travail, tel ce récent guide méthodologique de régénération d'un EHPAD par le développement d'une dimension « tiers-lieu » (CNSA, 2023).

- Née du mouvement international de la *silver economy* (Klimczuk, 2016), la *Filière Silver économie* (<https://filièresilvereconomie.fr>), créée en 2013, posséda dès sa naissance une dimension résolument progressiste, avec notamment une volonté déclarée d'innovation « totale » (Rialle, 2016).

Une dernière illustration de la réalité très contrastée des politiques publiques. Si la psychiatrie publique n'a cessé de se dégrader dans les trois dernières décennies (Zagury, 2021), elle a sur 2018-2021 « *mobilisé 1,4 milliards d'euros, auquel s'est ajouté 1,9 milliards pour agir jusqu'à 2026 (...). C'est paradoxal, jamais la situation dans les établissements hospitaliers n'a été aussi tendue, et les besoins, qui plus est depuis la crise Covid, si importants* », comme l'a récemment déclaré le Dr Frank Bellivier, psychiatre, délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie (Hahn, 2023, p. 10).

Conclusion

Pour conclure ce survol historique, le pire et le meilleur n'ont donc jamais été autant au coude à coude en cette année 2023. Si nous sommes toujours en phase avec la

³ Anglais : *critical gerontology*, dont Thibault Moulaert rapporte ainsi la finalité : "*la critical gerontology s'est toujours constituée en tension avec une gérontologie dominante comme l'ont proclamé Chris Phillipson et Alan Walker : « dans toute discipline, ou sous-discipline, un courant dominant ou orthodoxe se développe qui est souvent conservateur et rarement autocritique. Il est nécessaire (...) de réévaluer constamment les concepts, idées et approches afin d'empêcher l'orthodoxie de devenir abrutissante*"³ (Phillipson & Walker, 1987 : 1)" (Moulaert, 2012)

vision progressiste du CNR de 1944 et du rapport Laroque de 1962, nos schèmes économiques et politiques restent permissifs au développement de monstruosité, ce que résume bien la formule d'Edgar Morin : « *l'histoire (...) est à la fois rationnelle et démente, marxienne et shakespearienne* » (Morin, 2022). En ce qui concerne la dégradation des conditions de travail entraînant un effondrement de situation chez des personnes vieillissantes encore en pleine activité, nous n'en sommes qu'au début d'une prise de conscience par la sphère gériatrique. Tout cela est bien connu de la part d'acteurs de cette sphère gériatrique, sans doute encore trop peu nombreux, au point d'avoir mobilisé en 2018 le CCNE.

Bibliographie

- Argoud, D., Bresson, M., & Jetté, C. (2022). De l'âge à de nouvelles formes de catégorisation des personnes âgées: *Revue française des affaires sociales*, 3, 129- 146. <https://doi.org/10.3917/rfas.223.0129>
- Aubenas, F. (2017, juillet 18). « On ne les met pas au lit, on les jette » : Enquête sur le quotidien d'une maison de retraite. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/societe/article/2017/07/18/dans-le-jura-la-greve-la-plus-longue-de-france_5162040_3224.html
- Beaulieu, M., & Le Borgne-Uguen, F. (2023). Des maltraitements culturellement et socialement (in)visibilisés: *Gérontologie et société*, 45 / n° 170(1), 15- 29. <https://doi.org/10.3917/gsl.170.0015>
- Castanet, V. (2023). *Les fossoyeurs (édition revue et augmentée)*. J'ai lu.
- Castel, R. (1991). De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation : Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle. In *Face à l'exclusion, le modèle français* (p. 137- 168). Editions Esprit : Distribution-diffusion, Le Seuil.
- Castel, R. (2011). La dynamique des processus de marginalisation : De la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*, 22, 11- 27. <https://doi.org/10.7202/1002206ar>
- CCNE. (2018). *Enjeux éthiques du vieillissement. Quel sens à la concentration des personnes âgées entre elles, dans des établissements dits d'hébergement ? Quels leviers pour une société inclusive pour les personnes âgées ?* Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé. <https://www.ccne-ethique.fr/fr/publications/avis-128-enjeux-ethiques-du-veillissement-quel-sens-la-concentration-des-personnes>
- Chancel, L., Saez, E., Piketty, T., Zucman, G., & Guvon, C. (2022). *Rapport sur les inégalités mondiales* (Seuil). <https://www.seuil.com/ouvrage/rapport-sur-les-inegalites-mondiales-2022-lucas-chancel/9782021504668>
- Chapoutot, J. (2020). *Libres d'obéir. Le management, du nazisme à aujourd'hui*. Gallimard; Cairn.info. <https://www.cairn.info/libres-d-obeir--9782072789243.htm>
- CNSA. (2023). *Un tiers-lieu dans mon EHPAD : comment générer une dynamique de tiers-lieu en EHPAD ?* (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie). https://www.cnsa.fr/documentation/guide-methodologique_comment-generer-une-dynamique-tiers-lieu-en-ehpad.pdf
- CNSA. (2021). *Le laboratoire des solutions de demain*. Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie. <https://www.cnsa.fr/grands-chantiers/plan-daide-a-linvestissement-du-secur-de-la-sante/le-laboratoire-des-solutions-de-demain>
- Cohen, D. (2012). *Homo economicus : Prophète (égaré) des temps nouveaux*. Albin Michel.
- Couture, M. (2016). Maltraitance envers les résidents des CHSLD : préoccupations et pistes de solution. *Reflets et perspectives de la vie économique*, 32(4), 17.
- Couture, M. (2021). *Maltraitance en CHSLD : stratégies à considérer pour la vérification des faits, les actions et suivis* (vidéo Conférence CREGÉS). <https://www.youtube.com/watch?v=VDUf0xNpZLI>
- Couturier, Y., & Gagnon, D. (2018). Le rapport des praticiens à la standardisation véhiculée par les dispositifs sociotechniques promouvant l'intégration des services en France. *Phronesis*, 7(2), 37- 44. Cairn.info. <https://www.cairn.info/revue-phronesis-2018-2-page-37.htm>
- Couturier, Y., Martin, J., & Guillelte, M. (2023). Lier parcours de vie et trajectoires de services pour améliorer la qualité des systèmes de santé: *Vie sociale*, n° 40(4), 173- 182. <https://doi.org/10.3917/vsoc.224.0173>
- Couturier, Y., Wankah, P., Lanneville, D., Diallo, I., & Belzile, L. (2021). Transition démographique en cours, transitions professionnelles et organisationnelles à accomplir : Le cas du Québec: *Pensée plurielle*, n° 52(2), 67- 76.

<https://doi.org/10.3917/pp.052.0067>

de Gaulejac, V. (2005). *La Société malade de la gestion. Idé...* Seuil. <https://www.seuil.com/ouvrage/la-societe-malade-de-la-gestion-ideologie-gestionnaire-pouvoir-managerial-et-harcelement-social-vincent-de-gaulejac/9782020689120>

Emmanuelli, X. (2016). *Les enfants des rues : Une clinique de l'exclusion*. Odile Jacob.

Ennuyer, B. (2007). 1962-2007 : regards sur les politiques du « maintien à domicile ». Et sur la notion de « libre choix » de son mode de vie. *Gérontologie et société*, 30 / 123(4), 153- 167. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/g.s.123.0153>

Enquête FNADEPA. (2023, octobre 5). *Résumé de l'enquête « Flash RH » 2023 de la Fédération nationale des associations de directeurs et d'établissements pour personnes âgées (Fnadepa)*. Géroscopie, page web « « Les vieux méritent mieux » : carton plein pour la mobilisation de la Fnadepa ». <https://www.geroscopie.com/les-vieux-meritent-mieux-carton-plein-pour-la-mobilisation-de-la-fnadepa-idm-0-ids-31631>

Gajac, O. (2015). La notion de désaffiliation chez Robert Castel. *Revue du MAUSS permanente*, 28 octobre. <http://www.journaldumauss.net/?La-notion-de-desaffiliation-chez-1250>

Grandes lois. (2013). *Les grandes lois structurant le secteur*. La Gazette des Communes. <https://www.lagazettedescommunes.com/216/les-grandes-lois-structurant-le-secteur/>

Guillemard, A.-M. (2015, mars 24). La Fondation nationale de gérontologie liquidée, son important fonds documentaire menacé de destruction. *EHPAD MAGAZINE*. <https://www.ehpad-magazine.com/la-fondation-nationale-de-gerontologie-liquidee-son-important-fonds-documentaire-menace-de-destruction/>

Guillemard, A.-M., & Touraine, A. (1986). *Le Déclin du social. Formation et crise des politiques de la vieillesse*. Presses Universitaires de France; Cairn.info. <https://www.cairn.info/le-declin-du-social--9782130395652.htm>

Hahn, C. (2023). Dossier « Santé mentale – un droit vulnérable ». *Valeurs Mutualistes*, 333, 8- 18. <https://valeurs-mutualistes.mgen-extension.fr/333/MSP/C1/d/index.html?hybrid=1&from=https%3A%2F%2Fvaleurs-mutualistes.mgen-extension.fr%2F333%2FMSP%2FC1%2F#page/0>

Haut Comité Consultatif de la population et de la famille. (1962). *Politique de la vieillesse : Rapport de la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse [présidée par Pierre Laroque]* (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3345593b>). La Documentation Française. https://www.editions-harmattan.fr/index_harmattan.asp?navig=catalogue&obj=livre&razSqlClone=1&no=44642

Hémon, D., & Jouglà, É. (2004). *Rapport final sur la surmortalité liée à la canicule d'août 2003*. INSERM. <https://www.inserm.fr/wp-content/uploads/2017-11/inserm-rapportthematique-surmortalitecaniculeaoût2003-rapportfinal.pdf>

Klimczuk, A. (2016). Comparative analysis of national and regional models of the silver economy in the European Union. *International Journal of Ageing and Later Life*, 10(2), 31- 59. <https://doi.org/10.3384/ijal.1652-8670.15286>

Laugier, S. (2020). Guerre au «care». *Libération*. https://www.liberation.fr/debats/2020/04/02/guerre-au-care_1783982/

Le Hen, S. (2023). *Maltraitance dans les Ehpad : Fuites, pressions... Victor Castanet dévoile les coulisses de son enquête dans une version augmentée de son livre « Les Fossoyeurs »*. Franceinfo. https://www.francetvinfo.fr/societe/prise-en-charge-des-personnes-agees/maltraitance-dans-les-ehpad/maltraitance-dans-les-ehpad-fuites-pressions-victor-castanet-devoile-les-coulisses-de-son-enquete-dans-une-version-augmentee-de-son-livre-les-fossoyeurs_5621186.html

Loi-ASV. (2015). *L'adaptation de la société au vieillissement*. <https://www.ars.sante.fr/ladaptation-de-la-societe-au-veillissement>

Meadows, D. H., Meadows, D. L., Randers, J., & El Kaïm, A. (2022). *Les limites à la croissance : Dans un monde fini le rapport Meadows, 30 ans après* (Éd. spéciale 50 ans avec une préface inédite). Rue de l'échiquier.

Morin, E. (2022). *Réveillons-nous!* Denoël.

Moulaert, T. (2012). Pourquoi les francophones préfèrent-ils la sociologie du vieillissement à la gérontologie critique ? *Gérontologie et société*, 35 / 142(3), 81- 99. <https://doi.org/10.3917/g.s.142.0081>

Phillipson, C. (2018). Vieillesse « actif » ou « précaire » : Du pouvoir d'agir aux âges avancés (É. Hirsch Durrett, Trad.). *Gérontologie et société*, 40 / 157(3), 27- 45. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/g.s.157.0027>

Phillipson, C., & Walker, A. (1987). The case for a critical gerontology. In S. Di Gregorio, *Social gerontology : New directions* (Croom Helm, p. 1- 15).

PPL-Bien-vieillir. (2023). « La PPL bien vieillir progresse à petits pas mais reste largement insuffisante pour améliorer le quotidien des personnes âgées. Un projet de loi ambitieux et financé pour le grand âge reste indispensable pour faire face au défi démographique » | Fédération Hospitalière de France. Site de la FHF. <https://www.fhf.fr/actualites/communiqués-de-presse/la-ppl-bien-vieillir-progresse-petits-pas-mais-reste-largement-insuffisante-pour-améliorer-le>

Rialle, V. (2016). Technologie et innovation totale : Pour une re-naissance de la tekhnè dans la Silver économie. *Revue Politique et Parlementaire*, 1081, 69- 77. <https://www.revuepolitique.fr/technologie-et-innovation-totale-pour-une-re>

naissance-de-la-tekhne-dans-la-silver-economie/

Rialle, V. (2017). Villes intelligentes sources d'inspiration. In J.-P. Aquino, *L'Officiel des Aînés—3e édition* (p. 107- 112). Ministères de l'État Français.

Rialle, V. (2020). Awareness Steps And Hints For Total Innovation And Intergeneration Enhancement In Silver Economy. *Gerontology & Geriatric Medicine*, 6(4), 1- 5. <https://doi.org/10.24966/GGM-8662/100066>

Rialle, V., Hachani, M. E., & Moïse, C. (2022). La société inclusive à l'ère numérique : Complexité actuelle et voies d'avenir. *Gerontologie et societe*, 44167(1), 67- 81. <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2022-1-page-67.htm>

SilverEco, R. (2015, septembre 2). *Une solution d'avenir pour pérenniser et valoriser le fonds documentaire de la Fondation nationale de gérontologie (FNG)*. <https://www.silvereco.fr/une-solution-davenir-pour-perenniser-et-valoriser-le-fonds-documentaire-de-la-fondation-nationale-de-gerontologie-fng/3150054>

Van de Velde, C. (2011). La fabrique des solitudes. In C. Baudelot, *Refaire société* (Seuil, p. 27- 37). <https://www.seuil.com/ouvrage/refaire-societe-pierre-rosanvallon/9782021054316>

Zagury, D. (2021). *Comment on massacre la psychiatrie française*. Éditions de l'Observatoire.